

Statistique Canada
Division des prix
Section des prix des biens et de la construction

Indice des prix des machines et du matériel 1997=100

Concepts et méthodes

Préface

Le présent document, *Indice des prix des machines et du matériel 1997=100 : Concepts et méthodes*, est publié à l'occasion des premières diffusions dans le public de l'IPMM dont l'année de base a été rajeunie à une période de référence et de pondération de 1997.

On trouvera dans les pages qui suivent une vue d'ensemble et une description des séries produites, de leur méthodologie et de leurs sources de données. Ce document est destiné à un public varié, allant des utilisateurs intéressés à des renseignements généraux aux individus qui recherchent des détails plus techniques ou théoriques.

Ce document a été rédigé par R. T. Richards et Adrian Fisher de la Section des prix des biens et de la construction, Division des prix, Statistique Canada.

Table des matières

	Page
Introduction	1
Principales caractéristiques de l'IPMM	1
Classification de l'indice	1
Agrégation de l'indice	2
Calcul de l'indice	2
Dérivation du diagramme de pondération	3
Sources des prix	4
L'Indice des prix des produits industriels	5
Changements de qualité	5
Prix mensuels manquants	6
Indice des prix à la production du Bureau Of Labor Statistics des États-Unis	6
Utilisations de l'IPMM	7
Comparaison avec l'IPMM 1986=100	7
Effet de l'évolution des pondérations	7
Effet de l'évolution des systèmes de la classification	8
Introduction du développement de logiciels dans l'IPMM	9
Notes aux utilisateurs	10
Politique de révision	10
Diffusion	10
Annexe 1 tableau 1 IPMM Pondérations des industries	11
Annexe 11 tableau 2 IPMM Pondérations des produits	14
Annexe 111 graphiques 1 et 2, Comparaison des IPMM 1986=100, 1997=100	16
Annexe 1V graphique 3 Comparaison des IPMM 1986=100, 1997=100	17
Annexe V graphiques 4 et 5, pondérations des IPMM 1986=100, 1997=100	18

INDICE DES PRIX DES MACHINES ET DU MATÉRIEL 1997=100

INTRODUCTION

L'Indice des prix des machines et du matériel (IPMM) mesure la variation des prix des additions annuelles brutes de capital pour des machines et du matériel selon l'industrie d'achat. Les indices des prix sont calculés par industrie, par groupes principaux d'industrie, pour l'ensemble des industries ainsi que par produit. Ces indices moyens trimestriels et annuels pour l'année de base 1997=100 sont disponibles à partir de 1997. Ils présentent un panier révisé et des pondérations mise à jour. Cette série remplace la série IPMM 1986=100 qui était disponible pour la période de 1971 à 2005 dans les matrices CANSIM 327-0013, 327-0014 et 327-0016.

Principales caractéristiques de l'IPMM

L'IPMM fournit des estimations trimestrielles de la variation des prix liés à l'achat de machines et de matériel par rapport aux additions annuelles brutes de capital selon l'industrie canadienne d'achat. À titre d'indicateur économique, l'IPMM fournit de l'information sur les coûts changeants des investissements en capital des acheteurs canadiens. Cette information est organisée tant du point de vue de l'industrie que du produit. Par ailleurs, l'IPMM suit ses fluctuations de prix pour les produits domestiques comme pour les produits importés. Le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) utilise cet indice pour calculer les estimations du prix constant des achats de demande finale de machines et de matériel capitalisés, par l'intermédiaire du processus de déflation.

Classification de l'indice

Les désignations des industries sont celles du tableau d'entrées-sorties (E-S) des dépenses au titre de la demande finale par catégorie de machines et matériel¹. Le tableau d'E-S fait partie du cadre statistique intégré du SCNC. Ces catégories comprennent 51 industries selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La classification et la publication des indices se font au niveau W (niveau de détail le plus bas) d'E-S. L'une des industries du tableau d'E-S (voitures d'occasion, matériel et ferraille) est exclue, étant donné que l'IPPM mesure spécifiquement la variation des prix du matériel neuf (Voir le tableau 1 en annexe).

La classification des produits de base consiste en 106 produits de niveau W d'E-S pour lesquels une valeur des machines et du matériel a été l'objet d'une totalisation en 1997. Les indices sont publiés pour 36 produits. Certains produits sont désignés «Protégés» dans CANSIM, c'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment de données concernant l'établissement des prix pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur la statistique* (voir le tableau 2 en annexe pour la liste des principaux produits). La liste complète des produits se trouve au tableau 327-0041 de CANSIM.

¹ Voir la structure d'entrées-sorties de l'économie canadienne, n° 15-201XIF au catalogue, onglet 8

Agrégation de l'indice

Pour chacune des 51 industries et 106 produits, on calcule des indices séparés pour les produits domestiques, importés et pour le total. Le tableau 1 de l'annexe présente la répartition en pourcentage de 1997 des machines et du matériel selon l'industrie d'achat et selon les parts de produits domestiques et importés. Ces données constituent les coefficients de pondération de la période de base utilisée pour compiler l'indice des prix de l'industrie.

Le tableau 2 en annexe présente les détails du diagramme de pondération de 1997 par produits de base de niveau W d'Entrées-Sorties, par parts domestiques et produits importés, pour la plupart des produits importants.

Il existe des voies distinctes dans la structure d'indice hiérarchique et l'indice total sera identique, qu'il soit calculé à partir de la composante produits de base ou de la composante industries.

Calcul de l'indice

L'année de référence pour la base de pondération et la période de référence de l'IPMM est 1997. En raison de cette coïncidence de la période de référence et de la base de pondération, l'IPMM fondé sur l'année de référence 1997 peut être décrit comme un indice de prix de Laspeyres. On a utilisé une formule générale d'indice de Laspeyres comme suit :

$$P_{t/97}^{(agg)} = \sum_i \frac{w_{97}^i}{\sum_i w_{97}^i} \cdot P_{t/97}^i$$

$P_{t/97}^{(agg)}$ est la fluctuation du composite des pondérations et des prix entre la période de base, 1997 et la période subséquente, temps t.

w_{97}^i est la valeur des dépenses de l'élément i en 1997

$P_{t/97}^i$ est la variation des prix de l'élément i de 1997 au temps t;

$\sum_i$ indique la totalisation pour tous les éléments i dans l'agrégat défini.

Un indice agrégé, $P_{t/97}^{(agg)}$ qui fait la comparaison entre les prix d'une période donnée t et ceux de 1997, est calculé en tant que moyenne pondérée des indices de la composante correspondante $P_{t/97}$, dans laquelle les pondérations de chaque composante sont proportionnelles à leur valeur en 1997.

On utilise cette formule pour agréger les indices étape par étape, à partir du niveau d'agrégation le plus bas jusqu'à celui de l'indice total. Au niveau le plus bas, on utilise les prix relatifs à des éléments particuliers des machines et du matériel, dérivés des prix observés, pour le calcul des

indices $P_{t/97}$ des composantes, qui sont agrégés de manière à dériver des indices spécifiques des produits de base. Ces indices servent d'indices des composantes ($P_{t/97}$) au niveau suivant de la structure d'agrégation, et ainsi de suite jusqu'à l'IPMM total.

Les calculs sont effectués d'un mois à l'autre, étant donné que les données de source de base sont disponibles mensuellement. Toutefois, aux fins des publications, des indices de prix trimestriels sont dérivés en tant que moyennes simples des indices mensuels. Cela s'explique par le fait que la fluctuation des prix des biens d'investissements est souvent moins évidente dans des intervalles courts qu'elle ne l'est pour des produits utilisés pour les biens de consommation courante.

Dérivation du diagramme de pondération

Les pondérations utilisées par l'IPMM représentent les parts de l'investissement de capitaux par industrie pour l'année 1997, évaluées en fonction des prix d'achat de 1997. Ces pondérations ont été dérivées de la matrice de la demande finale du tableau d'E-S (Structure d'entrées-sorties de l'économie canadienne en prix courants, numéro d'enquête 1401)². La source originale des données est l'Enquête sur les dépenses en immobilisations et réparations – réelles, provisoires, perspectives (numéro d'enquête 2803), Division de l'investissement et du stock de capital.

Dans le cadre de cette enquête annuelle, on définit les dépenses en machines et matériel comme incluant les additions brutes de capital pour des biens d'investissements neufs ayant une vie productive d'une année ou plus. On demande aux répondants de déclarer à titre de dépenses tous les achats imputés aux comptes d'immobilisations. Les dépenses couvrent les coûts des machines et du matériel neufs, c.-à-d. tous les coûts capitalisés associés à l'acquisition de biens, que ces biens soient installés par le propriétaire, les fabricants ou les entrepreneurs (y compris les honoraires des architectes et des ingénieurs et les coûts des services juridiques). On effectue des corrections pour tenir compte des biens immobilisés imputés aux dépenses d'exploitation; est exclue la déduction pour la ferraille ou la reprise d'anciens actifs. Sont exclues les dépenses pour l'entretien et les réparations courantes, à moins que les coûts de ces réparations soient assez importants pour prolonger de façon significative la vie utile des biens, en accroître la capacité ou la productivité. Les subventions ou les subsides sont inclus dans les dépenses brutes.

On a utilisé l'identité de l'offre d'entrées-sorties $offre = sorties - exportations + (importations - réexportations)$ pour établir les valeurs des marchés domestiques et d'importations selon les produits de base. On peut reformuler l'identité comme suit :

Part sur le marché domestique = $Sorties - exportations$

Part des importations = $importations - réexportations$

Ces proportions ont servi à répartir les dépenses en produits de base entre toutes les industries des machines et du matériel. Cela suppose que le rapport des dépenses domestiques/importations pour chaque produit est identique pour l'ensemble des industries. Cette hypothèse est nécessaire,

² Structure d'entrées-sorties de l'économie canadienne 1997-1998, Statistique Canada, n° 15-201XIF au catalogue.

car les données d'entrées-sorties ne permettent pas le calcul des parts selon des industries spécifiques.

Un diagramme de pondération plus spécifique sous le niveau des produits, qu'il s'agisse de produits domestiques ou importés, a été difficile à estimer en raison du manque de données sur les dépenses. Au niveau inférieur à celui des produits, on a assigné des pondérations égales, sauf en ce qui a trait au développement de logiciels, pour lesquels des données sont disponibles.

Sources des prix

Idéalement, l'IPMM doit mesurer la variation dans le temps des prix payés par les acheteurs pour les machines et le matériel obtenus dans des conditions comparables de vente (y compris les coûts d'installation). Étant donné les limites des données, il n'existe pas actuellement d'enquête complète sur les prix à l'achat permettant d'obtenir la plupart des données sur les prix. On utilise à la place les sources existantes de données et d'indices des prix à la production en tant qu'approximation. Le vecteur des dépenses d'entrées-sorties de machines et de matériel au prix à la production équivaut au vecteur des prix à l'achat moins les marges qui portent sur le commerce, le transport et les taxes. D'un point de vue conceptuel, l'IPMM devrait pouvoir suivre les prix au niveau des prix à l'achat; en réalité, la plupart des prix sont mesurés au niveau de la production, compte tenu des corrections effectuées pour la marge portant sur les taxes.

Les indices des prix des produits domestiques et des produits importés sont corrigés de manière à tenir compte des changements du taux de la taxe de vente fédérale (TPS). Les corrections se font en fonction du taux effectif calculé d'après le plus récent tableau d'E-S de la demande finale. On définit le taux effectif comme le total de la TPS payée sur tous les produits, divisé par la somme des dépenses en machines et matériel par l'industrie d'achat. On doit nécessairement faire l'hypothèse que le même taux effectif s'applique à tous les produits achetés par une industrie. Comme la plupart des industries de production de biens recouvrent la TPS sur les intrants achetés, leur taux effectif approche zéro pour cent. Toutefois, certaines industries de services sont exonérées pour une partie de leurs achats d'intrants, et elles ont un taux effectif se situant entre zéro et le taux de TPS fixé par la loi. Les indices des prix des produits importés sont également corrigés de manière à tenir compte des changements du taux de change du dollar canadien, le taux appliqué étant celui de la moyenne mensuelle du cours à midi de la Banque du Canada.

Les deux principales sources de prix à la production intégrées à l'IPMM sont les prix recueillis pour l'Indice des prix des produits industriels (IPPI) de la Division des prix et les indices des prix publiés par le Bureau of Labor Statistics (BLS) des États-Unis dans l'Indice des prix à la production. Par ailleurs, les Indices des prix des ordinateurs et périphériques (IPOP) et l'Indice des prix des logiciels commerciaux (IPLC), qui sont produits à la Division des prix en dehors du programme de l'IPPI, sont utilisés dans l'IPMM. Ces deux séries sont en réalité des indices des prix à l'achat satisfaisant aux exigences conceptuelles énoncées plus haut. Quant aux importations, les indices des prix à l'exportation de la Bank of Japan servent, pour certains produits, à compléter les sources de prix du BLS. L'IPPI fournit une information détaillée sur les prix à la vente des fabricants de machines et de matériel déterminés produits au Canada. Les indices des prix à la production du BLS des États-Unis sont utilisés pour la plus grande partie

des machines et du matériel importés (les machines et le matériel importés des États-Unis comptent pour environ 76 % de toutes les machines importées au Canada en 1997). À l'heure actuelle, on estime à 1 000 prix des produits domestiques de l'IPPI et à 150 indices des prix des produits importés du BLS qui sont utilisés dans l'IPMM.

L'indice des prix des produits industriels

L'IPPI mesure la variation des prix des principaux produits vendus par les fabricants au Canada. Les prix recueillis sont les prix de vente des fabricants franco à bord (f.a.b.) départ-usine. Par conséquent, les prix couverts par l'IPPI ne réfèrent pas à ce que l'acheteur paie, mais à ce que le producteur reçoit. Ils excluent tous les taxes indirectes tels les taxes sur les ventes, les services de transport effectués par un transporteur public et tous les services de distribution fournis par le secteur du commerce de gros et de détail.

L'univers de l'échantillon de l'IPPI consiste en les établissements de fabrication résidant et produisant au Canada, tel que déterminé dans l'Enquête annuelle des manufactures (EAM). Les industries et les produits de l'IPPI sont classés selon le système du SCIAN de 1997. L'IPPI est conçu de manière à mesurer la variation « pure » des prix entre deux périodes (c.-à-d. la variation des prix à l'exclusion de tous les écarts résultant des changements qualitatifs des produits observés). Par conséquent, les prix de produits identiques vendus aux mêmes conditions sont nécessaires aux comparaisons entre les périodes.

Pour l'IPPI, une collecte mensuelle (le 15 du moins de référence ou le jour le plus rapproché du 15) des prix à la fabrication est effectuée à la première étape de la vente suivant la production. Les prix déclarés sont nets des remises pour quantité ou des autres remises spéciales, rabais ou allocations. On permet que les prix des ententes ou des ventes promotionnelles aient une incidence sur les prix déclarés, mais normalement pas sur les soldes de liquidation. Les prix relevés au départ ne sont pas corrigés par la suite pour les paiements contractuels effectués en vertu d'une entente d'indexation à long terme sur les expéditions.

Changements de qualité

Bien qu'un prix soit fixé pour une période donnée sur les mêmes caractéristiques du modèle d'un produit, il arrive que les modèles soient abandonnés ou remplacés par d'autres ayant des caractéristiques différentes. La correction pour tenir compte des changements de qualité vise à estimer le ratio de la valeur de l'activité économique incluse dans les anciennes et les nouvelles caractéristiques. Cette estimation peut se faire de manière directe ou indirecte.

La méthode indirecte peut être utilisée dans le cas où les deux produits ont été mis en marché simultanément, l'estimation pouvant être effectuée en tant que ratio des prix. Cette méthode est valide dans le cas où les conditions de la vente sont identiques pour les deux produits (c.-à-d. ni l'un ni l'autre des produits n'est l'objet d'une remise accordée pour stimuler les ventes).

La méthode directe est nécessaire dans le cas où les caractéristiques d'un produit sont modifiées sans avis. Le cas échéant, il n'est pas possible d'observer les prix durant la période de transition. On demande directement au fabricant une estimation des coûts de production du nouveau produit et d'expliquer dans quelle mesure ces coûts se comparent à ceux de la production de l'ancien

produit. Ce ratio des coûts est réparti dans le ratio des prix déclarés. Si le ratio des prix est supérieur à celui des coûts, la série corrigée indiquera une augmentation des prix au moment de la substitution. Toutefois, si le ratio des prix est inférieur à celui des coûts, la série indiquera une baisse du prix.

Les changements de qualité dans l'IPOP sont estimés par un ensemble d'équations hédonistes visant à expliquer les changements apportés à une variable d'un ordinateur en les liant au changement des caractéristiques de l'ordinateur.

Dans l'IPLC, les échantillons de prix appariés chevauchants mesurent implicitement la correction de qualité.

Prix mensuels manquants

L'information manquante ou tardive pour un mois donné n'est pas considérée comme entraînant une distorsion significative du calcul de l'IPMM. La période de révision de cet indice s'étend sur les quatre trimestres précédents, ce qui permet d'intégrer aux indices les prix déclarés en retard ou les prix des nouveaux modèles. La nature des achats de machines et de matériel d'une grande complexité donne à penser qu'il n'est pas nécessaire de suivre les prix d'un mois à l'autre. L'IPMM est publié en tant que série moyenne trimestrielle, ce qui donne le temps de traiter les réponses tardives. Les relevés manquants peuvent être traités de trois façons : le prix de la période précédente peut être reporté; le prix du relevé manquant peut être imputé à la variation des prix d'un produit analogue; on peut communiquer avec le répondant pour lui demander de produire un relevé ou de fournir des explications quant aux données manquantes.

Indice des prix à la production du Bureau of Labor Statistics des États-Unis

L'indice des prix à la production du BLS utilise des concepts semblables à ceux définis pour l'IPPI canadien. Les deux séries visent à mesurer une variation « pure » des prix; les deux utilisent l'approche de l'établissement des prix en fonction des caractéristiques des produits pour obtenir les prix de vente des fabricants; les deux utilisent des prix nets des remises pour quantité et des rabais de gros, et les deux excluent les taxes indirectes; les deux peuvent être tenues pour appliquer, dans certains cas, l'entrée des coûts à l'évaluation des changements de qualité.

Comme dans le cas des données sur les prix des machines et du matériel intérieurs, le BLS utilise une technique d'établissement des prix selon les caractéristiques des produits, selon laquelle toutes les conditions de vente doivent être déterminées et constantes dans le temps. Certains éléments des indices changeront si un modèle est abandonné ou s'il est graduellement remplacé par un modèle ayant de nouvelles caractéristiques. Trois méthodes de résolution de ces problèmes existent : (i) révision périodique d'une sélection de produits pour lesquels un prix doit être déterminé et réaffectation correspondante des pondérations de chaque produit; (ii) mise à jour périodique de l'échantillon des produits et des entreprises détaillés; et (iii) remplacement des modèles désuets par de nouvelles caractéristiques au moyen de l'approche des coûts d'entrée pour évaluer les changements de qualité.

Utilisations de l'IPMM

À Statistique Canada, l'utilisation la plus importante de l'IPMM est la déflation des composantes appropriées de la formation brute de capital fixe dans le SCN. C'est dans cette perspective que la structure de base de l'indice quant aux produits, aux industries et au diagramme de pondération a été conçue. Depuis 2001, le SCN mesure les dépenses d'après les composantes du PIB à l'aide des indices de volume en chaîne de Fisher. Dans les Comptes des revenus et dépenses et la matrice de la demande finale des E-S, les dépenses en machines et matériel, en dollars courants, sont exprimées en prix constants à l'aide des indices de prix des produits de l'IPMM. Ces calculs font partie de la composante de Laspeyres des indices de volume de Fisher³.

L'IPMM sert également à exprimer les dépenses en immobilisations en dollars courants dans la planification financière et le suivi des projets, ainsi que dans l'indexation des prix des contrats entre les utilisateurs et les fournisseurs de machines et de matériel. La plupart de ces utilisations sont appliquées à des cas précis de dépenses en immobilisations, ce qui est différent des utilisations de Statistique Canada, qui les applique aux estimations à des niveaux d'agrégation supérieurs. Quoiqu'il en soit, l'utilisateur doit vérifier que l'indice publié est approprié à l'utilisation projetée et faire en sorte que les indices de prix utilisés correspondent d'autant plus que possible à la série de valeur. En général, il est préférable, le cas échéant, de recourir à un niveau inférieur d'agrégation et d'analyse. Cette méthode permet à l'utilisateur d'introduire les pondérations appropriées à son utilisation. Par exemple, toutes les pondérations de l'IPMM sont fixées à leurs niveaux de 1997. Au fil du temps, les proportions peuvent devenir désuètes. Le recours à des pondérations plus courantes et aux indices des prix permet une analyse plus appropriée à la conjoncture économique actuelle.

Tel qu'énoncé plus haut dans la partie sur les prix, les prix utilisés dans le calcul des indices exclut les coûts liés à l'installation, au transport, aux assurances, aux services juridiques et autres honoraires. Cela crée des difficultés dans le cas où un utilisateur donné a besoin d'une réévaluation des coûts, comme dans le cas des clauses d'indexation des contrats. Chaque acheteur tend à attribuer des caractères uniques aux biens immobilisés, et il faut tenir compte de cette réalité dans toute utilisation projetée des indices dans les contrats officiels.

Comparaison avec l'IPMM 1986=100

Il n'existe pas de différences conceptuelles entre l'IPMM 1997=100 et l'indice précédent basé sur 1986. Les principales différences concernent un diagramme de pondération mis à jour et un changement apporté au système de classification des industries. Les graphiques 1 à 3 en annexe comparent les fluctuations des deux indices au cours de la période de 1997 à 2005.

Effet de l'évolution des pondérations

Les pondérations de l'IPMM avec 1986 comme base incluent les quantités pour les années 1979-1983, évaluées en fonction des prix de 1986. En fait, les pondérations des indices peuvent être exprimées par $P_{86}Q_{79-83}$. L'indice fondé sur 1997 comprend les pondérations et les prix pour 1997. Pour l'analyse de l'effet de l'évolution des pondérations de quantité, les deux sont

³ Voir Indice de volume en chaîne de Fisher, méthodologie, Statistique Canada n° 13-604-MIF, onglet 42.

exprimées en fonction des prix de la même année, les pondérations $P_{86}Q_{79-83}$ ont été corrigées de manière à ce qu'elles tiennent compte de la variation des prix par rapport à 1997 à l'aide des indices des prix publiés. La comparaison des deux structures de dépenses se complique par suite de l'évolution de la classification entre les périodes. Les pondérations des séries basées sur 1986, indiquées dans les graphiques, sont classées par la Classification type des industries 1970 (CTI), tandis que les pondérations de 1997 sont dérivées du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le calcul des séries révisées a nécessité un effort considérable pour l'établissement d'une concordance entre les deux systèmes de classification. Bien qu'imparfaite, cette concordance assure une comparaison approximative, comme le montre le graphique 4 en annexe. Les pourcentages représentent la pondération globale de l'indice de six groupes d'industries. Ils illustrent l'évolution remarquable des pondérations des industries primaires et de fabrication dans les années 1980 vers les industries de services et le secteur gouvernemental en 1997. L'importance de la fabrication dans l'investissement total en machines et matériel a reculé d'environ 28 % tandis que celle des industries de services a augmenté de 120 %. De même, le secteur gouvernemental a augmenté de 72 % tandis que les industries primaires ont reculé de 60 %. Cette évolution de l'économie canadienne vers les secteurs des services est bien documentée; la part respective du PIB des industries de fabrication et de services indique la même évolution⁴. Les dépenses en immobilisations en machines et matériel par les industries de services sont sensiblement différentes des achats des manufacturiers.

L'importance de la part des importations dans l'ensemble de la pondération de l'IPMM a augmenté depuis que les premiers indices ont été calculés. La part respective des composantes des produits domestiques et des produits importés dans l'IPMM de 1986 était de 48 et 52 % (voir le graphique 5 en annexe). En 1997, ces proportions étaient de 32 et 68 %; l'IPMM révisé est lourdement pondéré par les machines et le matériel importés. Les indices de prix utilisés dans la composante importations sont corrigés de manière à tenir compte de la fluctuation du taux de change et de l'évolution du taux de TPS effectif. En périodes de fluctuation du taux de change, les indices sont influencés par les fluctuations de la valeur du dollar aux États-Unis à comparer au dollar canadien. Par suite de la pondération plus lourde des importations dans l'IPMM de 1997, cette influence est plus prononcée.

Effet de l'évolution des systèmes de classification

Le système de classification (SCIAN) diffère considérablement du CTI de 1970. Dans toute concordance entre les deux systèmes, on peut utiliser des titres descriptifs pour établir une correspondance entre les industries, mais la composition des nouvelles industries pourra varier grandement. Les différences les plus importantes en vertu du SCIAN sont observées dans le cas des industries de services. Les services commerciaux du CTI en ce qui concerne les machines et le matériel sont répartis entre huit industries dans le SCIAN. Bien qu'il ne soit pas possible de quantifier l'effet du changement de classification, il convient de signaler que c'est dans le secteur des services que la révision la plus importante des indices a eu lieu, et que c'est dans ce secteur qu'on a observé le changement de pondération le plus prononcé.

⁴ Voir indicateurs de service, 2^e trimestre de 2003, Statistique Canada, n° 63-016 au catalogue.

Introduction du développement de logiciels dans l'IPMM

En 2001, le Canada a adopté un nouveau traitement de l'investissement en logiciels dans son Système de comptabilité nationale. Ce changement faisait suite à la recommandation formulée dans le *Système de comptabilité nationale 1993*⁵ voulant que l'acquisition de logiciels par les entreprises et le gouvernement soit traitée dans les comptes nationaux en tant qu'investissement plutôt qu'à titre de dépenses courantes. Le développement de logiciels n'est pas inclus dans l'IPMM de 1986, mais, en 1997, il présente la plus grande pondération de produits. En effet, sa pondération est passée de 0 à 9,2 % dans la série de 1997. Les prix des logiciels, à l'instar d'autres produits informatiques, reculent ou augmentent modérément par rapport aux autres matériel et outillage au cours de la période de 1997 à 2005. L'introduction de logiciels à titre de dépenses immobilisées dans l'IPMM a pour effet de freiner les fluctuations globales des indices; c'est une raison pour laquelle l'indice révisé évolue à un niveau inférieur à celui de la série 1986=100.

⁵ Voir Commission des Communautés européennes et al., 1993, *Système de comptabilité nationale*.

Notes aux utilisateurs

Politique de révision

Les indices des quatre trimestres les plus récents sont sujets à révision.

Diffusion

Les indices IPMM sont l'objet d'une publication trimestrielle et d'une diffusion officielle annoncée dans *Le Quotidien* (numéro 11-001 au catalogue), accessible sur le site Internet de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.ca.

Tous les indices rendus publics sont affichés dans les tableaux 327-0041 et 327-0042 de CANSIM simultanément à leur diffusion dans *Le Quotidien*. D'autres indices sont également publiés tous les trimestres dans *Statistiques des prix des immobilisations* (numéro 62-007XIF au catalogue), publication accessible gratuitement en format électronique. Les utilisateurs peuvent également choisir, habituellement moyennant paiement, de recevoir une réponse à une requête spéciale par courriel, téléphone, télécopieur ou courrier. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de la Division des prix au 613-951-9006 ou au numéro sans frais 1-866-230-2248, par télécopieur au 613-951-1539, ou encore, par courriel à l'adresse prices-prix@statcan.ca.

Annexes

Tableau 1

Indice des prix des machines et du matériel Coefficients de pondération des industries aux prix de 1997 (P ₉₇ Q ₉₇)		Total	Domestique	Importation
Industrie	Code du niveau-W des Entrées- sorties	Pourcentage de l'indice total		
Total machines et matériel		100,0 0	32,03	67,97
Cultures agricoles et élevage	49	4,07	1,11	2,96
Foresterie et exploitation forestière	50	0,27	0,08	0,19
Pêche, chasse et piégeage	51	0,08	0,04	0,04
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	52	0,10	0,06	0,04
Mines, mines à ciel ouvert et puits de pétrole		4,26	1,15	3,11
Extraction de pétrole et de gaz	53	1,53	0,40	1,13
Extraction de minerais métalliques	54	0,83	0,24	0,59
Extraction de charbon et extraction de minerais non métalliques	55	0,62	0,16	0,46
Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz	56	1,28	0,35	0,93
Services publics	57	3,55	0,87	2,68
Construction	58	3,54	0,80	2,74
Toute fabrication		22,34	5,42	16,92
Fabrication d'aliments et de boissons		1,89	0,34	1,55
Fabrication d'aliments	59	1,50	0,25	1,25
Fabrication de boissons	60	0,39	0,09	0,29
Fabrication du tabac	61	0,12	0,02	0,10
Usines de textiles et usines de produits textiles	62	0,42	0,04	0,38
Fabrication de vêtements	63	0,15	0,02	0,13
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	64	0,03	0,01	0,02
Fabrication de produits en bois	65	1,52	0,19	1,33
Fabrication du papier	66	3,09	1,03	2,06

Impression et activités connexes de soutien	67	0,42	0,08	0,34
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	68	0,38	0,08	0,30
Fabrication de produits chimiques	69	1,62	0,61	1,01
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	70	1,09	0,10	0,99
Fabrication de produits minéraux non métalliques	71	0,56	0,10	0,46
Première transformation des métaux et fabrication de produits métalliques	72	3,46	0,84	2,62
Fabrication de machines	73	0,90	0,22	0,68
Fabrication de produits informatiques, électroniques et fabrication de matériel électrique	74	1,19	0,25	0,94
Fabrication de matériel de transport	75	5,08	1,41	3,67
Fabrication de meubles et de produits connexes	76	0,26	0,04	0,22
Activités diverses de fabrication	77	0,16	0,04	0,12
Commerce		8,38	3,87	4,51
Commerce de gros	78	4,32	1,92	2,40
Commerce de détail	79	4,06	1,94	2,11
Transport (sauf transport par oléoduc)	80	7,66	2,44	5,22
Transport par oléoduc	81	1,18	0,41	0,77
Entreposage	82	0,26	0,12	0,14
Finance, assurances et services immobiliers		19,90	6,31	13,59
Finance et assurances	84	14,29	4,94	9,36
Services immobiliers et services de location et de location à bail	85	5,61	1,38	4,23
Services d'enseignement privé	89	0,12	0,02	0,10
Services d'enseignement (sauf privé), santé et assistance sociale		2,09	0,76	1,33
Universités	96	0,70	0,28	0,43
Soins de santé (sauf hôpitaux) et assistance sociale	90	0,35	0,16	0,19
Hôpitaux	97	1,04	0,32	0,72
Autres services (sauf administrations publiques)		16,39	6,16	10,23
Industrie de l'information et industrie culturelle	83	8,04	3,19	4,85
Services professionnels, scientifiques et techniques	86	3,42	1,17	2,25

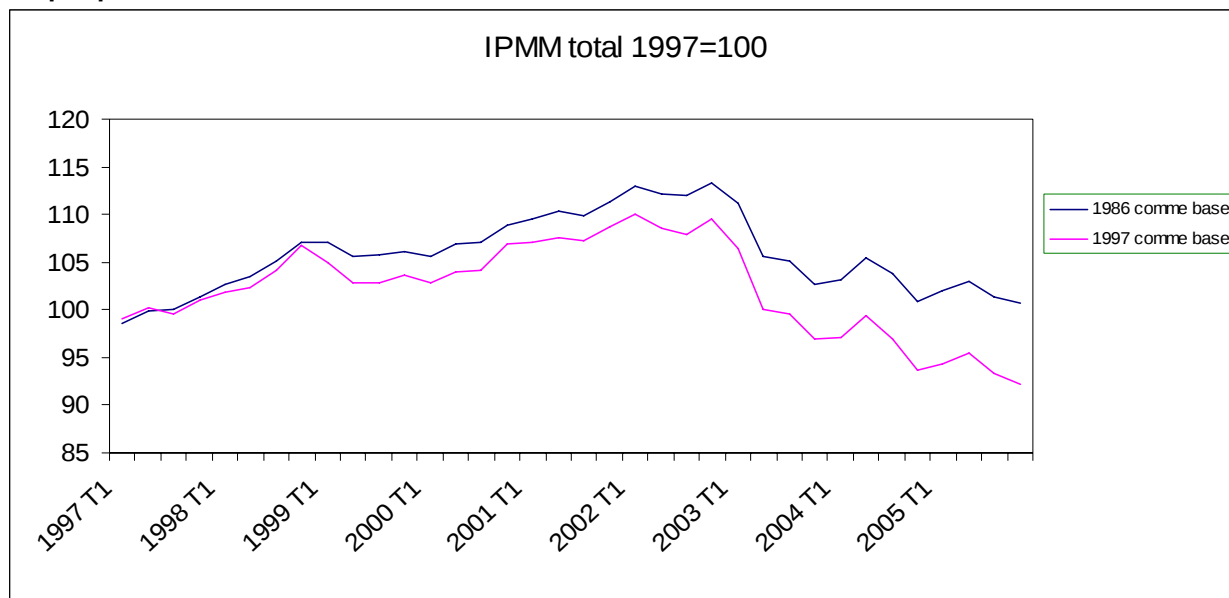
Gestion de sociétés et d'entreprises	87	0,34	0,19	0,15
Services administratifs, services de soutien et services de gestion des déchets	88	1,24	0,41	0,83
Services d'enseignement public	95	0,71	0,25	0,46
Arts, spectacles et loisirs	91	0,51	0,23	0,28
Hébergement et services de restauration	92	0,62	0,24	0,38
Autres services	93	1,51	0,47	1,03
Administrations publiques		5,81	2,41	3,40
Administration publique fédérale	98	3,07	1,18	1,89
Administrations publiques provinciales et territoriales	99	1,32	0,72	0,60
Administrations publiques locales, municipales et régionales	100	1,42	0,51	0,91

Tableau 2

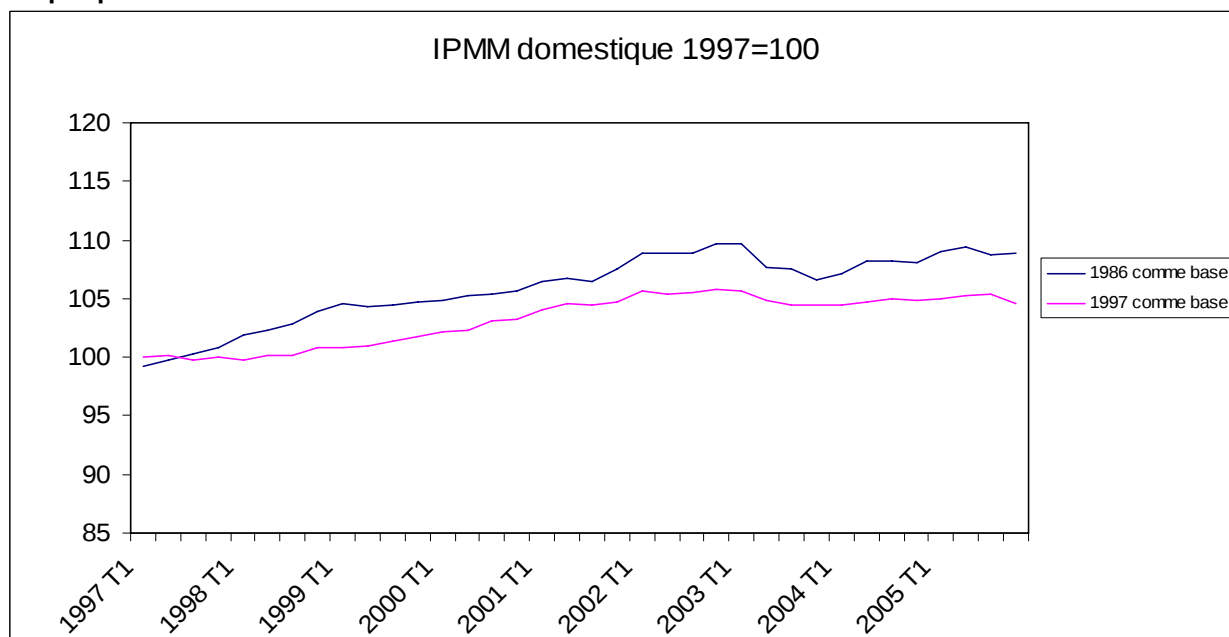
Indice des prix des machines et du matériel Coefficients de pondération des principaux produits Prix de 1997 (P₉₇Q₉₇)					
État		Entrées-sorties, produits au niveau-W	Total	Domestique	Importation
			Pourcentage de l'indice total		
Publique	2050	Meubles de bureau	1,92	1,32	0,60
Publique	2069	Meubles pour commerces et institutions	2,58	2,08	0,51
Publique	2730	Réservoirs en métal	0,24	0,22	0,02
Publique	2962	Accessoires d'outils	0,87	0,36	0,51
Publique	31493	Tracteurs à chenilles	0,42	0,03	0,39
Publique	3150	Autres machines agricoles	2,36	0,68	1,68
Publique	3162	Matériel de transmission de puissance mécanique	0,25	0,01	0,24
Publique	3170	Pompes, compresseurs, ventilateurs et souffleurs	1,78	0,59	1,19
Publique	3180	Convoyeurs, ascenseurs et palans	1,13	0,58	0,55
Publique	3190	Chariots industriels et appareils de manutention du matériel	0,81	0,34	0,47
Publique	3200	Ventilateurs et appareils de circulation de l'air, non industriel	0,25	0,02	0,23
Publique	3211	Machines d'emballage et d'embouteillage	0,41	0,13	0,28
Protégée	3212	Matériel de purification de l'air	1,13	0,11	1,02
Publique	3213	Autres machines d'usage général	0,85	0,02	0,84
Publique	3220	Fournaies, fourneaux et fours d'usage industriel	0,25	0,07	0,18
Publique	32311	Machines de construction	2,32	0,08	2,24
Publique	32312	Machines d'exploitation minière et d'extraction de pétrole et de gaz	1,72	0,59	1,13
Protégée	3232	Machines d'exploitation forestière et pour l'industrie des pâtes et papier	1,62	0,63	0,99
Publique	3233	Machines pour le travail des métaux	2,07	0,43	1,64
Publique	3234	Autres machines spécialisées d'usage industriel	7,63	0,41	7,22
Publique	3235	Machines pour l'industrie des services	1,31	0,74	0,57
Publique	3262	Matériel de climatisation, réfrigération commerciale et de transport	0,68	0,11	0,57
Publique	3291	Ordinateurs, équipements périphériques comme imprimantes et entreposage	8,71	0,09	8,62
Protégée	3300	Aéronefs	3,46	0,87	2,59
Publique	33401	Voitures automobiles, sauf fourgonnettes	6,61	0,88	5,74
Publique	33402	Fourgonnettes	4,86	1,08	3,78
Publique	3350	Camions, tracteurs routiers et châssis	5,56	0,98	4,58
Publique	3360	Autobus et châssis	0,58	0,10	0,48
Publique	3392	Remorques et semi-remorques commerciales	2,29	1,34	0,95
Protégée	3580	Téléphones et équipements connexes, incluant télécopieurs	5,21	2,52	2,69
Publique	3599	Matériel de télédiffusion et de radiocommunication	1,99	0,02	1,97
Publique	3650	Machinerie et matériel de soudure	0,62	0,22	0,40
Publique	3661	Blocs électrogènes et moteurs marins, non électriques	1,29	0,16	1,13
Publique	3689	Matériel électrique d'usage industriel, incluant de protection	0,46	0,06	0,40

Publique	4989	Instrument de laboratoire, matériel scientifique et simulateurs de vol	1,47	0,16	1,30
Publique	4999	Instruments de mesure et de contrôle	0,71	0,06	0,65
Publique	5751	Élaboration de produits de logiciels	9,20	9,19	0,00

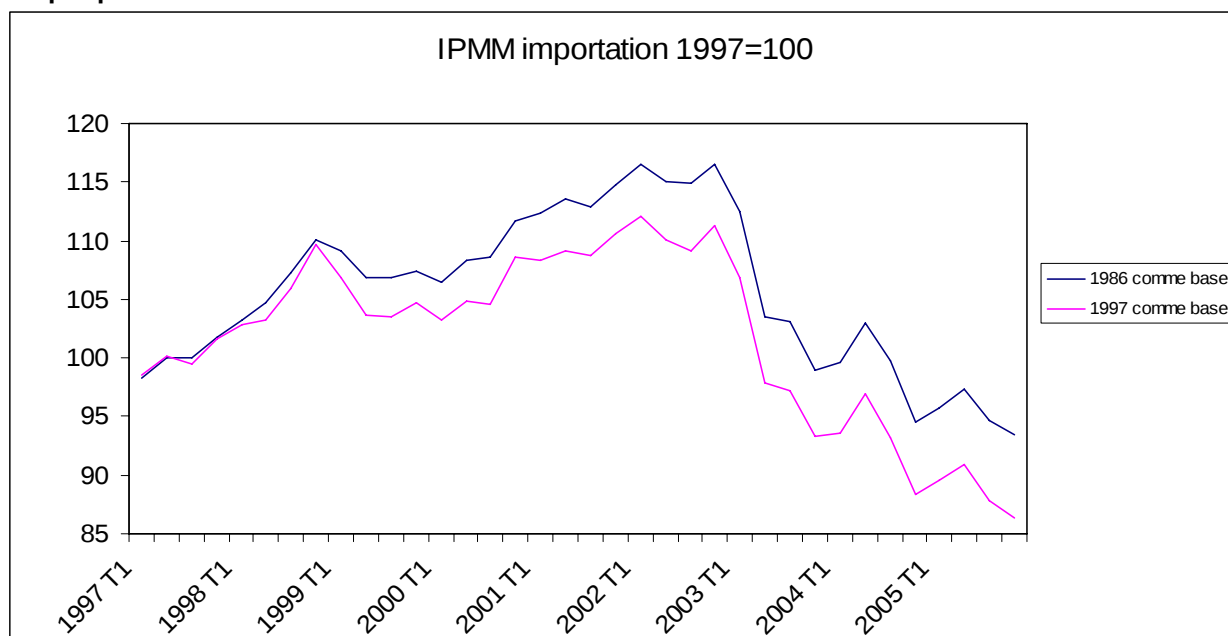
Graphique 1



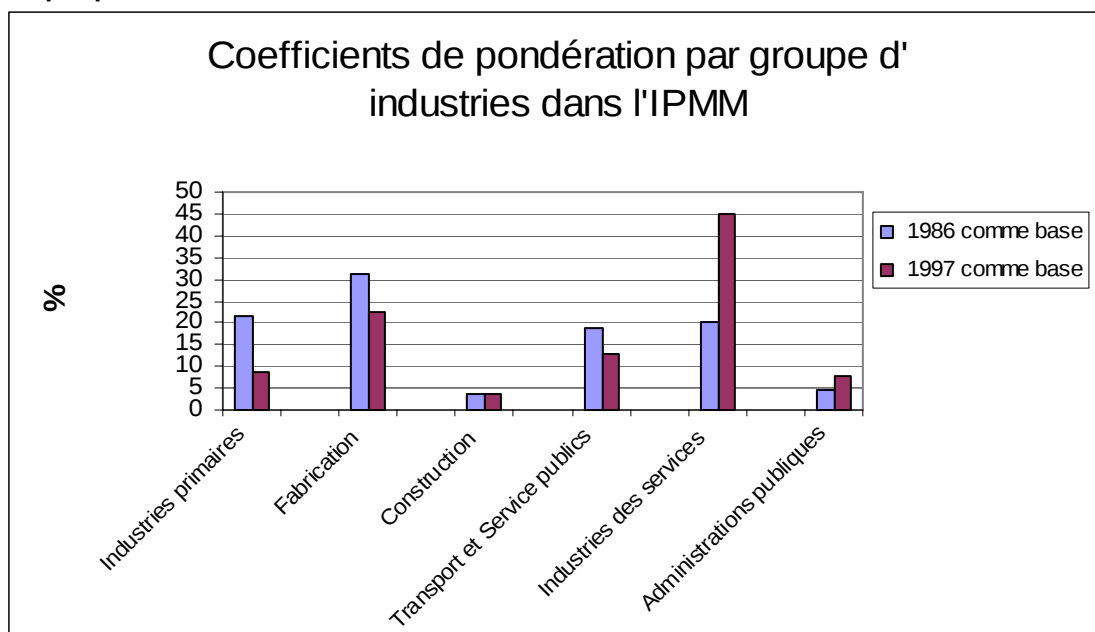
Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5

